



Publif@rum 6, 2007

## Bouquets pour Hélène

---

Anna Giaufret

### Les amis d'en face : petite promenade ironique dans la Base de données lexicographiques panfrancophone

---

#### Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

#### Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

#### Pour citer cet article :

Anna Giaufret, *Les amis d'en face : petite promenade ironique dans la Base de données lexicographiques panfrancophone*, Bouquets pour Hélène, Publifarum, n. 6, pubblicato il 2007, consultato il 23/05/2024, url: [http://www.farum.it/publifarum/ezine\\_pdf.php?id=20](http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=20)

Editore Publifarum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Univerità di Genova)

<http://www.farum.it/publifarum/>

<http://www.farum.it>

Documento accessibile in rete su:

[http://www.farum.it/publifarum/ezine\\_articles.php?art\\_id=20](http://www.farum.it/publifarum/ezine_articles.php?art_id=20)

Document généré automatiquement le 23/05/2024.

---

# Les amis d'en face : petite promenade ironique dans la Base de données lexicographiques panfrancophone

Anna Giaufret

---

Table

[1. Introduction](#)

[2. Cerner l'ironie](#)

[3. Les unités lexicales marquées « iron. et plais. » dans le dictionnaire panfrancophone](#)

[4. Classer l'ironie](#)

[5. Quelques réflexions sur le corpus](#)

[6. En guise de conclusion](#)

[Notes bibliographiques](#)

---

## **1. Introduction**

A une époque où la notion d'ironie semble être interprétée de la façon la plus large, donnant lieu aux détournements les plus sinistres<sup>1</sup>, l'on ressent un certain besoin de clarté. Si l'ironie n'est pas cette sortie de secours souvent évoquée pour se tirer d'affaire, ce passe-partout servant à nier l'interprétation autrui des paroles que l'on vient de proférer, qu'est-elle alors ? Comment la définir ? A quel niveau linguistique la situer ? Peut-elle être répertoriée dans un document lexicographique, et le cas échéant, sous quelles formes ?

Nous allons essayer de répondre à ces questions et d'analyser brièvement l'ironie, telle qu'elle se présente dans les articles de la Base de données lexicographiques panfrancophone (<http://www.tfq.ulaval.ca/bdlp/default.asp>, consulté le 18/04/2006, dorénavant BDLP) en partant du relevé des lexies classées comme « ironiques » et en établissant une typologie selon les caractéristiques de l'ironie que nous allons tout d'abord tenter d'identifier.

## **2. Cerner l'ironie**

L'histoire de la définition de l'ironie remonte à l'antiquité<sup>2</sup> : le sujet ayant été abordé dans quantité d'ouvrages, nous allons nous limiter à une synthèse qui ne retiendra que les quelques réflexions qui nous paraissent tout particulièrement pertinentes pour notre travail.

Si le *Trésor de la Langue Française informatisé* définit l'ironie comme suit : « *Figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire comprendre. [...] P. ext. Moquerie sarcastique qui utilise, le ton ou l'attitude aidant, cette figure de style 3* » , la difficulté d'en fournir une définition précise est généralement admise, car, l'ironie est « *« omplexità, varietà, pluridimensionalità »* (Mizzau 1984 : 10).

En effet, malgré l'apparente simplicité des définitions des dictionnaires<sup>4</sup>, il apparaît que l'ironie ne se limite pas simplement à un phénomène antiphrastique : il émerge de l'analyse de notre corpus, ainsi que de nombreuses études, que le renversement de sens ne semble pas en être une condition suffisante.

---

Quels sont donc les traits pertinents de l'ironie ? Après avoir examiné quelques essais sur la question, voici un premier constat :

1. la définition de l'ironie a évolué au fil de l'histoire pour passer d' « une espèce déterminée de disposition et d'attitude intellectuelle propre à un type d'homme déterminé » (Alleman 1978 : 385-386) à un élément beaucoup plus ponctuel (ironie comme trope, mention) même s'il peut se présenter de façon diffuse dans un texte.
2. la qualité d'antiphrase ne résume pas l'ironie, mais semble en être une des composantes. En effet, cette caractéristique est présente évidemment dans ce que l'on a appelé l'ironie « verbale » (exprimer le contraire de ce qu'on dit), aussi bien que dans l'ironie « factuelle », car celle-ci se manifeste dans le contraste entre un événement et une prévision, faite en général par la victime de ce que l'on appelle l' « ironie du sort ». Il s'agit de toute manière d'un phénomène qui surgit dans l'esprit de l'observateur et uniquement grâce à cet esprit, car les événements bruts seraient dépourvus de toute trace d'ironie. Nous allons laisser ici de côté l'ironie « factuelle » pour nous concentrer uniquement sur l'ironie « verbale » ;
3. importance de la fonction pragmatique : l'ironie étant aussi raillerie (Kerbrat-Orecchioni 1980), la fonction illocutoire est aussi importante que la fonction sémantique (antiphrase) ;
4. l'ironie implique une composante dialogique et métalinguistique: c'est un dire sur ce que quelqu'un a déjà dit. Mais il y a plus : il y a, dans l'énoncé ironique, non seulement reprise d'un autre énoncé qui est par là même ridiculisé, mais aussi monstration de l'énonciation aussi bien que de l'énoncé. En fait, on pourrait dire que c'est justement par la mise en évidence de l'énoncé 2, ridiculisé, ainsi que de l'énonciation 2 (ridiculisée aussi) et de l'énonciation 1 (ironique), que l'ironie affirme le contraire de ce qu'affirme l'énoncé (Berendonner 1982 cit. in Mizzau 1984 : 68). C'est dans ce cadre que se situe également la définition de l'ironie comme « mention » élaborée par Sperber et Wilson qui affirment que « toutes les ironies typiques peuvent être décrites comme des mentions (généralement implicites) de propositions ; ces mentions sont interprétés comme l'écho d'un énoncé ou d'une pensée dont le locuteur entend souligner le manque de justesse ou de pertinence » (Sperber et Wilson 1978 : 409) ;
5. l'ironie a besoin de plusieurs éléments (ou actants) : un énonciateur (ironiste), un destinataire 1 destiné à comprendre l'ironie, (il peut y avoir un destinataire 2 destiné à rester exclu de l'ironie), une victime ironisée (qui peut coïncider avec le destinataire 2). L'ironie est fortement dépendante du contexte, et signalée par des indices métacommunicationnels qui sont toutefois loin d'être clairs et univoques (voir point suivant) ;
6. l'ironie est ambiguë, car elle permet de se désamorcer en niant l'interprétation ironique de l'énoncé. Elle existe dans l'intention communicative du locuteur (même si parfois on parle d'ironie involontaire, en l'absence d'intention ironique) et dans l'interprétation du destinataire. Elle se forme donc dans un interstice qui se crée entre le sens propre et un sens second. « Come ogni tropo, l'ironia ha due livelli di significato che si innestano su di un unico significante: il significato letterale, manifesto, e il significato derivato, latente » (Mizzau 1984 : 21). Ici, le sens dénotatif correspond au sens second, alors que le sens littéral est connotatif ;
7. l'ironie est communication oblique, car elle peut avoir la fonction d'éousser des aspérités qui risquent de générer des conflits ; elle peut également servir, subrepticement, à « infrangere divieti verbali imposti dalla strutturazione asimmetrica dei rapporti umani » (Mizzau 1984 : 11). Ici se pose aussi la question de la stabilité de l'ironie, à savoir comment être sûr qu'elle soit comprise ;
8. Linda Hutcheon souligne, par ailleurs, la fonction politique de l'ironie, du moment que sa « scène » implique des relations de pouvoir entre les actants, dont les enjeux seraient l'exclusion ou l'inclusion (Hutcheon 2001 : 290). En effet, elle crée, entre l'ironiste et le destinataire 1, une connivence, née de la conscience de faire partie d'une même communauté spirituelle (Jankélévitch 1964 : 160-178 ; cit. in Mizzau 1984 : 40), elle renforce les liens communautaires, identifie parfois un bouc émissaire ;
9. l'ironie se fonde sur un présupposé : « L'arrière-plan ironique de ce qui est dit littéralement est toujours déjà donné et compris sous forme de présupposé » (Alleman 1978 : 391). Elle laisse transparaître la tension entre l'énoncé ironique et un horizon d'attente, un système de valeurs partagées. C'est ici qu'intervient la dimension sociale de l'ironie, qui peut se percevoir au niveau d'un répertoire lexicographique, tel que la BDLP ;
10. l'ironie est axiologique, elle comporte un jugement critique (Shoentjes 2001 : 99) ;
11. l'ironie fonctionne sur plusieurs niveaux, car un énoncé ironique peut être interprété comme ironisant à son tour, etc. Il y a toujours ambiguïté sur le niveau auquel se situe l'ironie, ainsi qu'on pourra le voir dans l'analyse de quelques-uns des exemples de notre corpus ;

---

12. l'ironie a une composante intentionnelle : le destinataire 1 interprète l'ironie en attribuant au locuteur la volonté d'exprimer un contenu différent de celui qui est exprimé littéralement. La question de l'intentionnalité du texte a été longuement débattue (entre autres de façon très différente par Kerbrat-Orecchioni 1980 : 113-114 ; Lang 2001 : 306-309) nous trancherons ici en affirmant que, s'agissant d'ironie répertoriée au niveau lexicographique, il faut poser une intention ironique. En effet, dans une optique pragmatique, parler équivaut à accomplir un acte linguistique qui prend sa source dans une volonté d'action de l'énonciateur.

L'approche utilisée par la plupart des spécialistes de l'ironie (ou « ironologues ») est essentiellement littéraire, alors que seulement quelques auteurs abordent l'ironie d'un point de vue linguistique. Parmi ceux-ci, citons notamment Catherine Kerbrat-Orecchioni et Sperber & Wilson (dont l'interprétation de l'ironie comme mention a été très contestée et que Kerbrat-Orecchioni reprend en la nuancant).

Kerbrat-Orecchioni présente l'ironie comme trope et en définit les particularités sémantique (antiphrase) et pragmatique (raillerie). Dans ce qu'elle appelle « ironie pure et claire » (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 120) les deux composantes seraient présentes, mais, si « L'ironie, c'est d'abord ce que les utilisateurs du terme « ironie » ont coutume de désigner ainsi » (120), il est évident que toutes les expressions définies comme telles ne comportent pas un élément antiphrastique et un élément de raillerie : « D'où l'on doit conclure, si l'on admet du moins de se soumettre au diktat de l'usage, que des *deux composantes, sémantique et pragmatique, de l'ironie, la seconde est dominante par rapport à la première* » (120, en italiques dans le texte). Nous allons nous soumettre ici au diktat des équipes qui ont réalisé la BDLP et essayer de comprendre :

- 1) si les expressions identifiées comme ironiques contiennent toutes un élément d'antiphrase et de raillerie ou si elles fonctionnent selon d'autres mécanismes ;
- 2) en cas de réponse négative, quels pourraient être les procédés sur la base desquels ces ironies fonctionnent ;
- 3) pourquoi ces unités lexicales sont répertoriées comme ironiques.

### **3. Les unités lexicales marquées « iron. et plais. » dans le dictionnaire panfrancophone**

Un des rares auteurs à aborder la question de la lexicalisation de l'ironie, Kerbrat-Orecchioni, écrit :

Il est des tropes qui ne se rencontrent que sous forme lexicalisée : on pourrait ainsi montrer que parmi les tropes « classiques », qui sont tous susceptibles de lexicalisation, l'existence sous forme vive n'est assurée que pour la métaphore, la métonymie et la synecdoque de partie. D'autres ne sont au contraire attestés que comme tropes d'invention : il en est ainsi de l'ironie ; car si certaines expressions sont assez fréquemment utilisées de manière antiphrastique pour pouvoir être considérées comme des sortes de « clichés ironiques » (« c'est malin ! », « c'est du propre, c'est du joli ! », « la confiance règne ! », « sans blague ! »), on ne saurait soutenir pour autant qu'en langue il convient d'attribuer au signifiant « malin » deux valeurs opposées, l'une positive et l'autre négative. Les codes lexicaux n'admettent pas, et l'on comprend aisément pourquoi, l'existence de termes désignant à la fois une chose et son contraire [...] » (1980 : 108-109).

Toutefois, il faut bien admettre qu'aujourd'hui ces sens sont bel et bien répertoriés dans les dictionnaires. Par exemples, le *Petit Robert électronique*, fait état d'un sens « iron. » de « malin », ainsi que de 285 autres unités lexicales ou locutions. Il y a donc une classe de lexies qui sont reconnues par les lexicographes comme étant marquées du sceau de l'ironie.

Alors, comment est-il possible de rendre compte de l'ironie dans un dictionnaire ? La question n'est pas si oiseuse, si l'on réfléchit à ce qui a été dit précédemment, à savoir que l'ironie dépend du contexte communicationnel et donc, apparemment, qu'elle relève plutôt de la *parole* que de la *langue*. De plus, on peut se demander, encore plus en amont, s'il s'agit d'un phénomène universel<sup>5</sup> (cfr. Muecke 1970 :1) et, le cas échéant, si les locuteurs francophones de différentes régions du globe la perçoivent de la même façon. C'est ce que nous allons tenter d'éclaircir, quoique sur la base d'un corpus plutôt restreint : il s'agira donc surtout de lancer quelques pistes de recherche.

Deux démarches sont possibles :

- 1) définir l'ironie *a priori* et vérifier ensuite si les unités lexicales identifiées comme telles par la BDLP y correspondent ;
  - 2) construire une définition de l'ironie à partir des unités lexicales (ce que font Sperber & Wilson 1978 : 400).
- Nous allons combiner les deux approches, ainsi que nous l'avons illustré à la fin du paragraphe précédent (voir *supra* § 2).

Un document lexicographique peut faire état de l'ironie sous une forme « sociolinguistique », en répertoriant les expressions qui sont reconnues par les locuteurs d'un certain groupe comme telles. Les expressions qualifiées d'ironiques portent en elles la

voix d'une doxa et en même temps la subversion de cette doxa, mais la subversion elle-même est partagée, au niveau des systèmes de valeurs, parfois seulement par un sous-groupe de locuteurs. On pourrait affirmer, en prenant quelques risques, que ces expressions ironiques se situent à celui que Maingueneau (2005) appelle le niveau intermédiaire entre *langue* et *parole* : celui du discours, caractérisé à la fois par une forte dimension sociale et une actualisation de la langue. L'expression ironique, dans un répertoire lexicographique, doit convoquer, afin de permettre son interprétation, un ensemble de connaissances sur la société d'appartenance du locuteur, qui est proche de la *lexiculture* de R. Galisson (1988): contexte culturel, conditions de production, etc.

L'ironie, du point de vue lexicologique, se situe rarement au niveau de l'unité lexicale, et plus souvent au niveau de certaines locutions qui contiennent cette unité. Les lexies dont l'emploi ironique est attesté dans les dictionnaires conservent parfois les deux sens (littéral et ironique) ; parfois, au contraire, le sens ironique prédomine car il s'est lexicalisé suite au vieillissement du sens premier qui est tombé en désuétude (Shoentjes 2001 : 169).

Dans le cas de la BDLP, le travail a été mené par plusieurs équipes travaillant sur des variantes diatopiques du français - dont les univers axiologiques de référence sont forcément différents, au moins en partie - dans une optique différentielle, car elle présente « les emplois caractéristiques des variétés de français prises en compte » par rapport au « français de référence » . Le corpus textuel auquel puise la BDLP n'est pas présenté de façon explicite, mais d'après les citations mentionnées dans les fiches, il est possible de conclure qu'il est constitué d'une partie littéraire, de textes extraits de la presse, des documents officiels, ainsi que d'un corpus oral (dans notre corpus cela se limite au cas du Burundi). La BDLP contient des données concernant plusieurs pays ou régions francophones : Acadie (pas encore en ligne), Algérie (645 fiches), Belgique (33 fiches), Burundi (647 fiches), Centrafrique (908 fiches), Congo-Brazzaville (798 fiches), Louisiane (851 fiches), Madagascar (159 fiches), Maroc (854 fiches), Québec (3384 fiches), La Réunion (1159 fiches), Suisse (2473 fiches), Tchad (304 fiches).

Voici comment la *Base de données lexicographiques panfrancophone* est présentée par un des responsables du projet :

[...] cette base informatisée, regroupant un nombre pour l'instant indéterminé de composantes, est un réservoir de données organisées, dont le niveau d'analyse peut varier – celui qui consulte la base est informé du degré d'avancement chaque fois qu'il consulte une fiche. C'est un réservoir vivant qui est appelé à se modifier constamment au fil des années, en fonction des interventions des auteurs des bases constitutives de la BDLP, en fonction de l'ajout de bases nouvelles, etc., et dont la vocation est de rendre compte le mieux possible de la réalité plurielle du français, de sa variation dans l'espace et de son évolution dans le temps.

Notre corpus a été créé à partir du site de la BDLPZ, en sélectionnant l'option « ironique et plaisant » dans le menu des marques et « francophonie » dans le choix des régions, afin d'obtenir la liste complète, couvrant toutes les variétés diatopiques contenues dans la base de données.

Le premier constat qu'il est possible de faire est le suivant : dans le corpus obtenu, seulement 16 occurrences sur 103 sont caractérisées par la mention « iron. », les autres faisant partie de l'ensemble « plaisant », catégorie variée et dont les critères d'identification nous ne tenterons pas de cerner ici.

Voici la liste des unités lexicales « ironiques », à laquelle nous avons ajouté quelques commentaires :

Tabella 1	Mot vedette	Définition	Origine - type de texte source	note de la BDLP	TLFi PRé	Procédé rhétorique
1	aguiller 03. (v. trans.) [agije]	Région. et iron. En parlant d'êtres animés que l'on entasse comme des objets.	Suisse litt.	Fr. de référence : absent « jucher »		métaphore
2	amis (les ~ d'en face) 04. (loc. nom.)	Iron. Appellation à laquelle les membres de l'Assemblée nationale recourent pour désigner leurs collègues d'un parti adverse.	Québec admin., litt.		lexie présente, locution et acception absentes.	antiphrase
3	assaillant, ante 02. (n.)	Fam., iron. Personne qui a une physionomie bantoue très typée.	Burundi oral	« L'usage ironique de ce terme est variable selon l'appartenance politico-ethnique.	lexie présente, acception absente.	indécidable sans autres éléments encyclopédiques et contextuels

4	bécosses (le boss Iron., vieilli Celui des ~) 02. (loc. nom.)	qui veut tout contrôler, tout dominer (dans une famille, un groupe).	Québec	» De « bécosses » absent = « Fam. Cabinet d'aisances autrefois situé à l'extérieur, en retrait de la maison, et qu'on installe encore en milieu naturel (en forêt, à la campagne). -- (Par plaisant.). Tout cabinet d'aisances, dans une maison, un édifice public, une école, etc. »	oxymore – contradiction + assonance boss-bécosses
5	béni-oui-oui 01. (n. m. et n. ou adj.) [beniwiwi]	(Terme ironique) Personne qui approuve toujours les initiatives d'une autorité établie.	Maroc presse	« Terme compris attesté dans le plus grand nombre de francophones mais peu utilisé. Il est employé à l'écrit surtout par les intellectuels. Quoique attesté dans les dictionnaires français béni-oui-oui est d'un usage beaucoup plus répandu au Maroc qu'en France. » « Terme employé également par les locuteurs francophones algériens. » « Terme hybride dérivé de l'arabe dialectal bni&, arabe classique bA?#, littéralement "les fils de" et de oui redoublé. Attesté en français de référence dans la deuxième moitié du XIXe siècle »	métonymie (fils du « oui-oui »)
6	béni-ouiouisme 01. (n. m.) [beniwiwizm]	(Terme ironique) Attitude consistant à toujours approuver une autorité établie.	Maroc presse	absent	dérivé du précédent par ajout du suffixe -isme
7	bienvenue (taxe de ~) 04. (loc. nom.)	Iron. (Emploi critiqué). Droits perçus par la	Québec presse emploi critiqué	« Depuis 1988. Cette locution paraît avoir été	lexie présente, acception absente. oxymore (par contraste avec « cadeau de

---

municipalité lors  
du transfert d'une  
propriété et qui  
sont payés par la  
personne qui  
l'acquiert.

créée de toutes  
pièces pour  
tourner en  
dérision la  
décision du  
gouvernement de  
créer une taxe  
devant être  
assumée par les  
nouveaux  
occupants. On  
trouve la locution  
équivalente  
welcome tax dans  
les journaux du  
Canada anglais,  
mais elle est  
marginale et se  
rapporte le plus  
souvent au  
Québec, de sorte  
qu'on peut  
estimer qu'il s'agit  
d'une traduction  
de l'appellation  
québécoise (on  
trouve  
habituellement  
transfer tax en  
anglais). Selon  
une croyance  
populaire,  
répandue dans  
les milieux du  
droit et de la  
fiscalité, la  
locution taxe de  
bienvenue  
résulterait d'un  
jeu de mots avec  
le nom de l'ancien  
ministre libéral  
Jean Bienvenue  
qui aurait été à  
l'origine de la  
création de ladite  
taxe. Cette  
explication est  
sans fondement,  
M. Bienvenue  
n'ayant dirigé  
aucun des  
ministères  
concernés par  
cette mesure (à  
l'époque, il a  
plutôt été ministre  
de l'Immigration,  
puis de  
l'éducation). » Fr.  
de réf : « droit(s)

bienvenue »)

8	bienvenue (taxe de ~) 05. (loc. nom.)	(Par analogie, du Québec presse sens 04.). Iron. Droits que doivent acquitter les personnes qui déposent une demande de résidence permanente au Canada.	Québec presse	de mutation (au Québec, surtout dans le vocabulaire juridique) » « Il s'agit d'une mesure du gouvernement fédéral en vigueur depuis le 28 février 1995 ; ce droit est remboursé aux requérants à qui on a refusé la demande d'établissement au Canada. Depuis février 2000, les réfugiés n'ont plus à payer celui-ci. Taxe de bienvenue est une appellation ironique qui ne figure pas dans les textes officiels. -- Gazette du Canada, partie II, vol. 129, 1995, p. 588-589 (modification à la loi sur l'immigration). » Fr de réf. : « droit d'établissement (au Québec, surtout dans le vocabulaire juridique) »	lexie présente, acception absente.	oxymore (généralisation du précédent)
9	cave (avoir de l'eau dans la ~) 05. (loc. verb.)	Iron. ou plais. Porter un pantalon trop court.	Québec source absente		lexie présente, locution absente.	Métonymie (conséquence)
10	caves (les ~ ne sont pas toutes en ciment) 06. (loc. verb.)	Iron. ou plais. (Par allusion à cave#2, pour souligner l'imbécillité de qqn).	Québec source absente	De « cave » = imbécile	TLFi : attesté comme argot PRÉ : absent dans cette acception. Locution absente dans les deux dictionnaires.	calembour sur l'homonymie de « cave » = imbécile et « cave » = sous sol
11	dépanneur 05. (n. m.) [dépanœ:R]	(Par allusion au vin vendu dans les dépanneurs). Iron. (Voir citation).	Québec litt.		PRÉ : signalé comme acception canadienne. TLFi : attesté avec autre acception.	oxymore. : contraste entre « millésime » employé pour décrire les bons vins et « dépanneur », petit commerce vendant des



						aliments et des boissons de qualité moyenne.
12	fin finaude 01. (n.) [], [fino, od]	Iron., fam. Personne qui se croit rusée, spirituelle.	Québec litt.		PRé : absent TLFi : Attesté à la forme simple « finaude »	antiphrase
13	fin, fine (faire le, la ~) 27. (loc. verb.)	Fam. Se montrer gentil. -- Iron. Faire le brave, l'intéressant.	Québec litt.		PRé : attesté au sens ironique et canadien TLFi : attesté mais non ironique ni canadien absent	antiphrase
14	fin-fin	Iron., fam. Personne qui cherche à se montrer spirituelle, à éblouir par son audace, son savoir, ses manières. -- Personne qui affecte l'innocence.	Québec presse, litt.			antiphrase
15	flane 01. (n. m.) [flan]	(Terme ironique) Un tel (tenant lieu de nom propre); (par restriction) personnalité importante, grosse légume.	Maroc presse	Fr. de référence : absent un tel – emprunt à l'arabe dialectal		1. indéfinissable sans connaître le sens en arabe dialectal ; 2. antiphrase
16	kodak 04. (n. m.) []	(Par extension, du sens 01.). Iron., plais. Appareil de prise de vues cinématographiques. -- Caméra de télévision.	Québec litt., presse		PRé : absent TLFi : attesté non ironique	understatement
17	smatte (faire le ~) 07. (loc. verb.)	Fam., Iron. Faire l'intéressant, le malin.	Québec litt.		absent	antiphrase

#### 4. Classer l'ironie

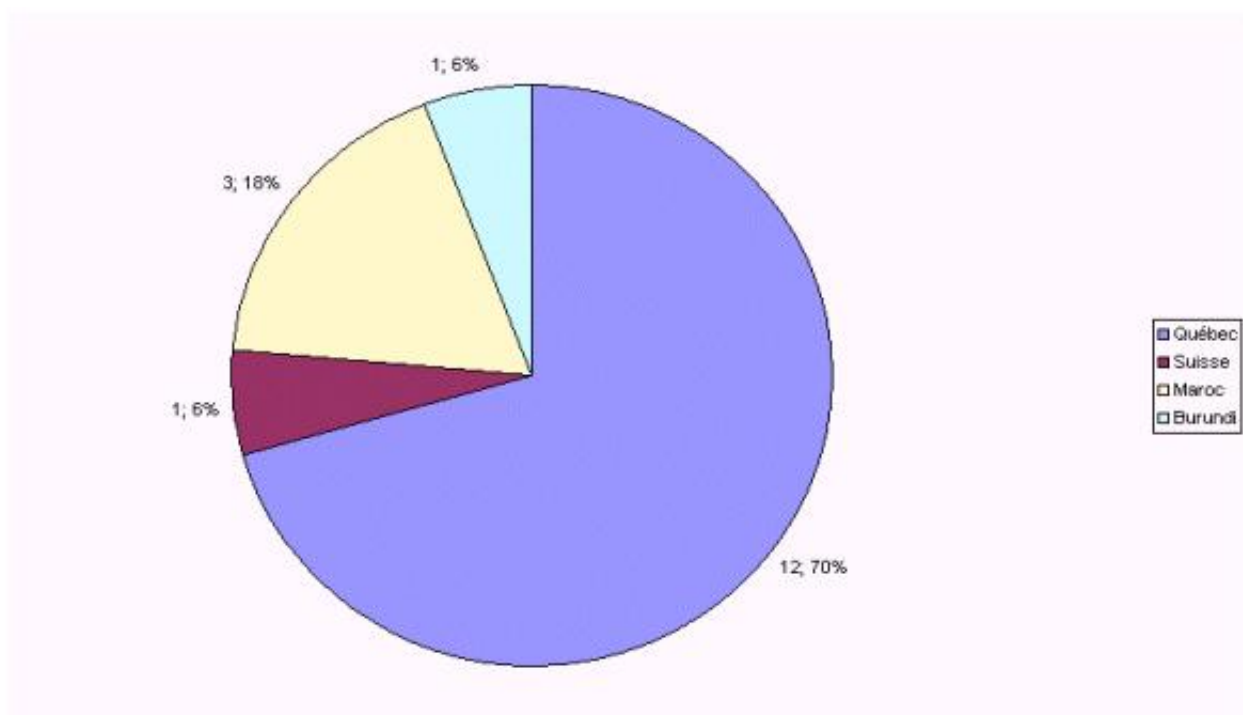
On peut d'abord procéder à quelques simples constats, en regroupant les lexies :

a) selon l'origine :

Burundi : 1  
Maroc : 3  
Québec : 12  
Suisse : 1

Cela nous permet de constater tout simplement qu'il s'agit pour la plupart de formes d'ironies issues du monde occidental, le continent africain étant représenté par un pourcentage assez restreint d'exemples, en particulier l'Afrique subsaharienne. Si l'on considère, en outre, que deux des occurrences marocaines (bêni-oui-oui et son dérivé bêni-ouiouisme) peuvent être

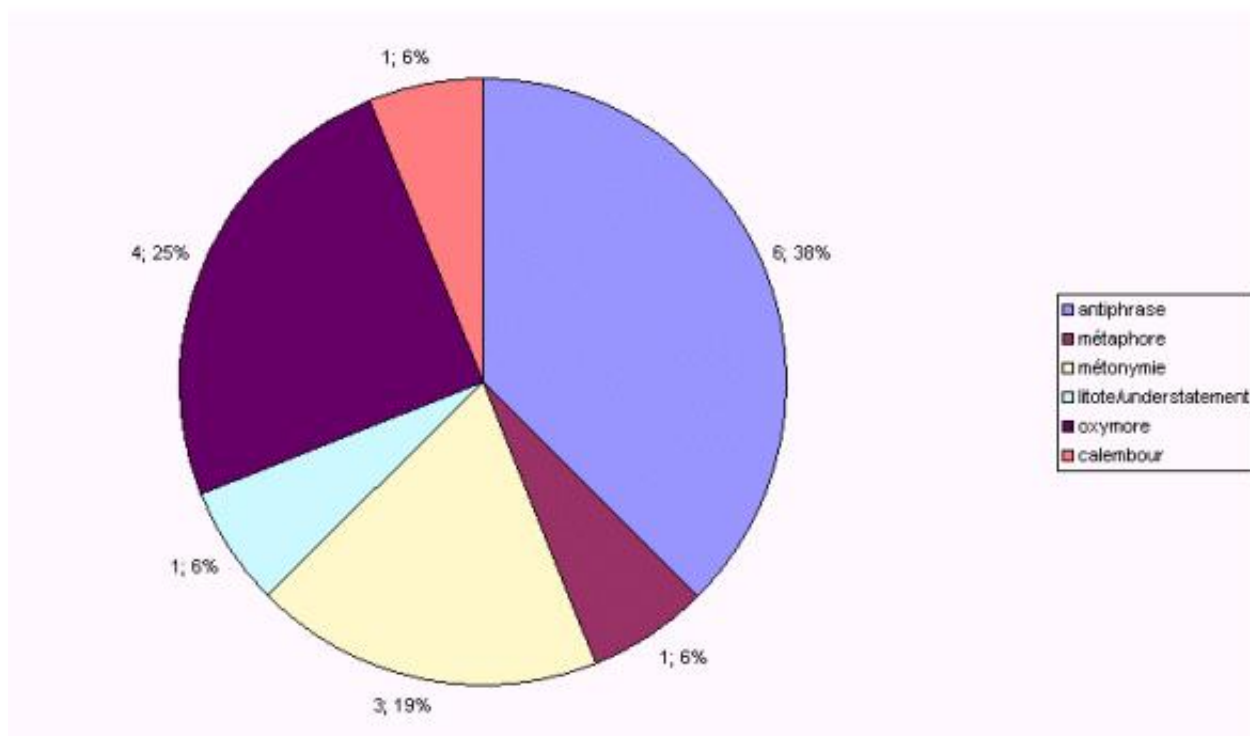
regroupés, voilà que la différence devient encore plus frappante.



b) selon le procédé rhétorique<sup>8</sup>:

antiphrase : 5  
métaphore : 1  
métonymie : 3  
oxymore : 4  
jeu de mots : 1  
litote : 1  
indécidable : 1

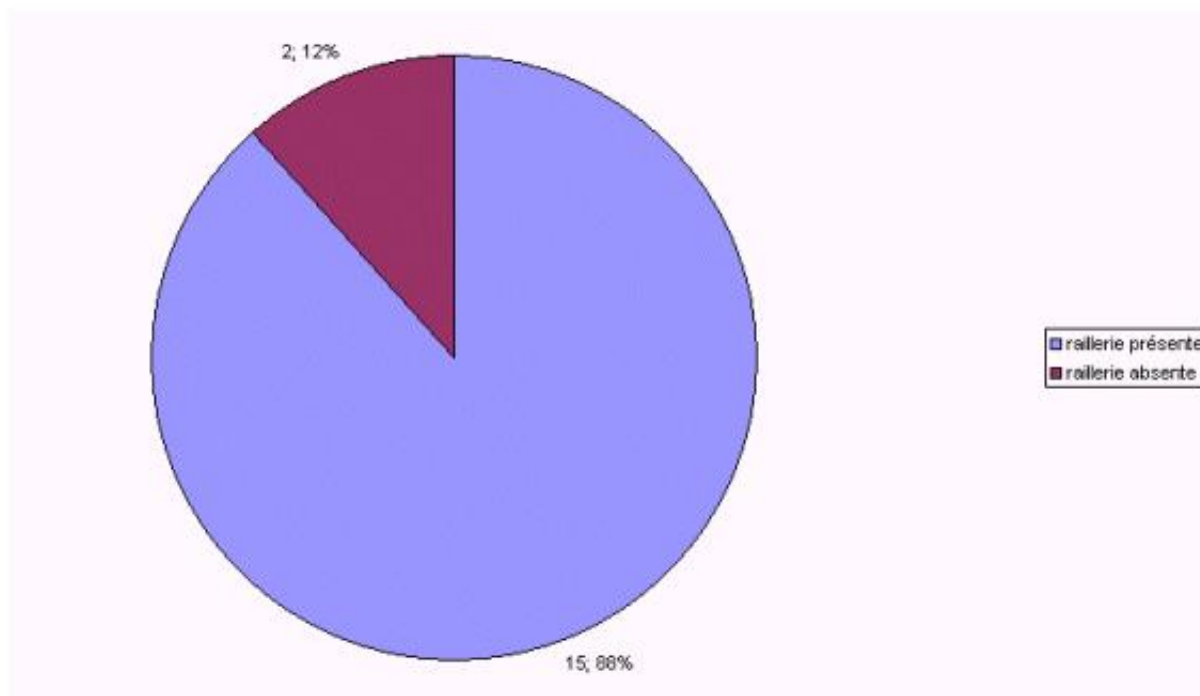
L'antiphrase ne semble concerner qu'un tiers environ des exemples du corpus, dépassant de peu l'oxymore (au sens large). La catégorie « indécidable » a été introduite afin de pouvoir y classer ces lexies dont l'ironie ne peut être perçue ni immédiatement, ni sur la base des éléments fournis dans la BDLP, par un locuteur francophone qui n'appartient pas à la communauté qui l'a produite, même après avoir mené quelques recherches dans plusieurs dictionnaires de langue française (voir infra § 5). Il s'agit, dans notre corpus, de la lexie *assaillant* et de la première acception de *flâne*<sup>9</sup>.



c) selon la présence ou moins d'une intention railleuse :

raillerie présente : 14

raillerie absente : 2



Il apparaît alors de façon très nette que notre corpus s'aligne précisément sur les propos de Kerbrat-Orecchioni (1980), à savoir que l'élément pragmatique de la raillerie domine sur l'élément sémantique de l'antiphrase dans l'identification de la part des locuteurs d'une expression ironique.

Il semble également significatif que toutes les lexies à composante antiphrastique sont aussi railleuses, ce qui semblerait indiquer que la raillerie est un élément fondamental de l'ironie, alors que l'antiphrase serait en quelque sorte une option

possible.

Reste à comprendre pourquoi les deux lexies (*aguiller* et *kodak*) qui ne sont ni railleuses ni antiphrastiques sont identifiées comme étant quand même ironiques. Car, même si *kodak* fait partie de la catégorie « iron., plais. », *aguiller* est marqué comme « région. et iron. ».

1 *aguiller* : il s'agirait ici du transfert d'un sème /inanimé/ à un nom animé par le truchement du verbe concerné. C'est donc d'une forme métaphorique qui pourrait être expliquée comme suit : « les personnes sont entassées comme des objets ». Ici, nous avons le contraste entre un implicite culturel : « les personnes ne doivent pas être traitées comme des objets » et un état des choses qui contredit cet implicite. Il y a donc l'expression d'une critique orientée vers le sujet du verbe *aguiller*. Nous retrouvons dans cet exemple, parmi les composantes identifiées au paragraphe 2, les éléments présuppositionnel et axiologique.

2 *kodak* : le nom d'un appareil plus simple, d'emploi plus fréquent, moins coûteux est employé pour en désigner un autre plus complexe, d'emploi plus rare et plus spécialisé. Or, si l'on exprime le plus par le moins, on pourrait rapprocher cet exemple de la litote<sup>10</sup> et de l'understatement. S'il n'y a pas raillerie, on pourrait définir l'effet de cette expression comme une « moquerie légère », de même que le serait appeler Deux-Chevaux une Rolls Royce. Signalons aussi une différence importante dans les deux citations contenues dans le corpus : la citation littéraire contient *kodak* sans guillemets, alors que la citation d'un article de la presse québécoise, utilise les guillemets autour du mot. Ce signe graphique permet de signaler au lecteur la particularité d'une partie d'un texte, ainsi que l'explique Maingueneau (1999 : 132) en parlant de la MEG (mise entre guillemets) : celle-ci peut servir pour établir une prise de distance avec une expression que le locuteur refuse d'assumer (dans ce cas il s'agirait d'une « ironie citationnelle » ou « ironie comme mention » selon la terminologie de Sperber & Wilson 1978) ainsi que pour attribuer à l'expression une connotation autonymique par laquelle l'énonciateur fait « à la fois usage et mention » (Maingueneau 1999 : 133) des mots du discours cité.

La question reste de savoir dans quelles communautés langagières sont employées ces deux expressions : si par exemple la deuxième est utilisée dans le milieu de la télé ou du cinéma afin de créer une sorte de jargon de corps de métier qui donnerait une certaine cohésion interne au groupe. Le terme serait ensuite passé dans la langue générale avec une connotation légèrement moqueuse, par l'emploi d'un terme faussement « spécialisé ». Autre hypothèse : le terme *kodak* aurait été employé à l'origine par des locuteurs inexperts, incapables de faire la différence entre un caméscope et un appareil photo, ce qui confère à l'emploi de ce mot une apparence de (fausse) ingénuité (voir l'exemple de l'emploi ironique de *fidanzato* en italien dans Mizzau 1984 : 79).

## 5. Quelques réflexions sur le corpus

Notre corpus semble révéler l'existence de deux grandes catégories d'expressions lexicalisées ironiques, classées sur la base du type d'implicite culturel sur lequel elles s'appuient :

1) les ironies fondés sur des « implicites culturels à base large »<sup>11</sup> : *taxe de bienvenue*, *avoir de l'eau dans la cave*, *toutes les caves ne sont pas en ciment*, *fin*, *fin-fin*, *fin finaud*, *kodak*. Ces lexies et locutions sont caractérisées par une transparence sémantique, due à l'emploi de mots ou d'expressions qui sont répertoriés dans les dictionnaires de la langue française. Elles sont de plus fondées sur des implicites culturels partagés par un locuteur moyen.

2) les ironies fondés sur des « implicites à base restreinte », parmi lesquels on peut distinguer :

- a) les implicites sociolectaux : *les amis d'en face* n'est compréhensible dans son acception canadienne que si l'on en connaît les particularités sociolectales ;
- b) les implicites culturels et contextuels : pour comprendre la portée ironique d'*assaillani* il faut que le locuteur ait non seulement une connaissance des groupes ethniques qui peuplent le Burundi, de leurs traits physiques et des rapports qui existent entre eux, mais aussi qu'il sache à quel groupe appartient l'énonciateur de l'expression ;
- c) les implicites linguistiques : *dépanneur*, *boss des bécosses*, *flane*, *béni-oui-oui*, *smatte*, *aguiller*. Il s'agit ici d'expressions qui utilisent des lexies qui ne sont pas (ou plus) employées en dehors d'un contexte diatopique bien précis (variétés de français, emprunts d'autres langues).

Il semble donc possible d'affirmer que les expressions ironiques ont en commun un « air de famille » (selon l'expression de Wittgenstein) et qu'il existe une ironie « prototypique » (Kleiber 1999), antiphrastique et railleuse, autour de laquelle se situe une nébuleuse de formes qui ne possèdent qu'à un moindre degré (ou qui ne possèdent pas du tout) ces deux caractéristiques, mais seraient quand-même reconnues par les locuteurs comme appartenant à l'ensemble des expressions ironiques.

Il est aussi extrêmement intéressant de remarquer que, selon les différents pays, l'ironie semble s'attaquer à des éléments différents, à certaines « priorités culturelles ». D'une part, l'ironie marocaine semble viser les responsables de la corruption ou d'une certaine acquiescence aveugle face au pouvoir ; de plus, l'expression « béni-oui-oui » serait, d'après la BDLP, à la fois transnationale (car employée également par les Algériens et comprise par les autres francophones) et employée par un sous-groupe social, les intellectuels, dont les rapports avec le pouvoir ne sont pas faciles. Si l'ironie du Burundi s'intéresse à des questions de rapports entre différents groupes, renvoyant de la sorte aux conflits qui ont ensanglanté son histoire récente, celle des Québécois s'adresse aux proches d'une part (famille, travail) et aux institutions politiques, notamment à la tyrannie fiscale

---

que l'état exerce sur les citoyens et aux rapports entre les membres du parlement. La locution « les amis d'en face », en particulier, présente certaines caractéristiques qu'il est intéressant de souligner. En effet, la lecture de cette expression peut se faire sur deux niveaux : le premier est de type antiphrastique (un parlementaire appelle « amis » ces adversaires politiques). Mais du point de vue du citoyen Québécois, ne pourrait-on y voir aussi un renversement de l'ironie, à savoir la conscience que les adversaires politiques sont en fait de véritables amis, car appartenant à une classe sociale, celle des hommes politiques, prête à se solidariser pour le maintien de ses privilèges sans se soucier du bien-être des électeurs ?

## 6. En guise de conclusion

A la fin de son article, Catherine Kerbrat-Orecchioni se demande pourquoi on utilise l'ironie : elle conclut que l'ironie citationnelle est employée surtout afin de déjouer la censure morale ou politique ainsi que pour le « plaisir pervers de s'approprier des mots qu'on récuse » (1980 : 11), alors que, dans le cas de l'ironie non citationnelle, il s'agirait d'un exemple de recours à la « fonction magique du langage » (1980 :11) qui serait censée produire, par l'expression d'un souhait, la réalisation de ce désir dans la réalité.

Ce que nous pouvons conclure, de notre côté, après ce bref parcours dans l'ironie francophone, c'est peut-être que l'ironie lexicalisée semble être un indicateur de certains soucis d'une société : c'est un doigt pointé par la doxa sur les manques de la société dont elle émane, sur son organisation politique, sur ses règles de fonctionnement, sur ses pratiques. Tout cela est placé par l'ironie contre la toile de fond d'un horizon d'attente idéal.

C'est donc dans cet interstice entre ce qui est dit et ce qui est communiqué, entre la projection idéale et la réalité décevante que le phénomène ironique se déploie, en portant sur les choses un regard à la fois perçant, lucide et bienveillant, qui invite au sourire.

## Notes bibliographiques

- ALLEMAN, B., « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, 36, 1978, pp. 385-398.
- BOOTH, W. C., *A Rhetoric of Irony*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1974.
- GALISSON, « Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *Études de Linguistique Appliquée*, 69, 1988, pp. 74-90.
- GENDREL, B., MORAN, P., « Un Humour ou des humours », *Atelier de théorie littéraire*, [www.fabula.org/atelier.php](http://www.fabula.org/atelier.php)
- HUTCHEON, L., « Politique de l'ironie », in SCHOENTJES, P., *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil, 2001, pp. 289-301
- JANKÉLÉVITCH, V., *L'ironia*, Genova, Il Nuovo Melangolo, 1997 (trad. it. di *L'ironie*, Paris, Flammarion, 1964)
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., « Problèmes de l'ironie », in *L'ironie, Travaux du centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon*, 2, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1978, pp. 10-46.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., « L'ironie comme trope », *Poétique*, 41, 1980, pp. 108-127
- KLEIBER, G., *Problèmes de sémantique*, Presses Universitaires du Septentrion, 1999.
- LANG, C., « D'un enjeu polémique dans la conception de l'ironie », in SCHOENTJES, P., *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil, 2001, pp. 302-309.
- MAINGUENEAU, D., « Quelques concepts-clé de l'analyse du discours », *Marges linguistiques* n. 9, mai 2005, pp. 64-75, [www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com)
- MAINGUENEAU, D., *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999.
- MERCIER-LECA, F., *L'ironie*, Paris, Hachette, 2003.
- MIZZAU, M., *L'ironia*, Milano, Feltrinelli, 1984.
- MUECKE, D.C., *Irony*, London, Methuen & Co., 1970, "The Critical Idiom".
- MUECKE, D.C., « Analyses de l'ironie », *Poétique*, 36, 1978, pp. 478-494.
- RUSSO, T., « Ritualizzazione e gioco : le radici mimetiche della competenza metalinguistica », [www.sophia.unical.it/filosofia&linguaggio/russo.htm](http://www.sophia.unical.it/filosofia&linguaggio/russo.htm).
- SCHOENTJES, P., *Poétique de l'ironie*, Paris, Seuil, 2001.
- SPERBER, D., WILSON, D., « Les Ironies comme mentions », *Poétique*, 36, 1978, pp. 400-412.

---

### Notes

[?1](#) Voir, par exemple, l'épisode de M. Berlusconi traitant « ironiquement » (ainsi qu'il l'a lui-même affirmé) de « kapò » M. Schultz, un parlementaire allemand, au cours d'une séance du Parlement Européen.

[?2](#) Pour un panorama de la question, voir bibliographie.

---

[? 3](#) TLFi, article « ironie » (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, consulté le 19/04/2006).

[? 4](#) Les définitions sont souvent très proches, quoique parfois un peu plus nuancées ; voir aussi le Dictionnaire de l'Académie, 9ème édition (<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>, consulté le 19/04/2006) et, pour l'italien le Dictionnaire De Mauro (<http://www.demauroparavia.it/>, consulté le 19/04/2006).

[? 5](#) A propos de l'humour, dont les rapports avec l'ironie sont assez étroits, on peut lire de nombreux articles qui tentent de définir les différentes manifestations de ce phénomène dans les différentes cultures : humour québécois, maghrébin, etc. (notamment dans les deux volumes de la revue Humoresques consacrés à L'Humour d'expression française, Nice, Z'édicions, 1990). « L'humour mineur [est] un humour qui se développe au sein d'une petite communauté, face à une majorité plus ou moins hostile » (GENDREL B., MORAN P., « Un Humour ou des humours », Atelier de théorie littéraire, [www.fabula.org/atelier.php](http://www.fabula.org/atelier.php), p. 2).

[? 6](#) Op. cit., p. 15.

[? 7](#) Les objectifs et les bases théoriques du projet de la BLDP sont illustrés dans la présentation: <http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/bdlp.pdf>. Cette base de données devrait être un jour intégrée par renvoi au Trésor de la Langue Française Informatisé.

[? 8](#) Quoique dans le cas de flane c'est seulement la deuxième acception indiquée qui relève d'un procédé antiphrastique: utiliser une dénomination du type français machinchouette pour désigner une personne importante. En réalité cette lexie se situerait à cheval sur les catégories « antiphrase » et « indécidable ».

[? 9](#) S'agissant d'un mot appartenant à l'arabe dialectal marocain, les recherches sur Internet effectuées afin de comprendre l'emploi de ce mot à l'origine n'ont donné aucun résultat.

[? 10](#) D'ailleurs, Jankélévitch écrit : « La forma naturale dell'ironia è la litote » (1987: 87).

[? 11](#) Les fiches de la BDLP donnent à ce propos des informations qui nous paraissent peu systématiques : elles fournissent dans certains cas des données en ce sens sous l'onglet « français de référence » qui classe dans la catégorie « Réalité propre » amis d'en face et assaillant, alors que: béni-oui-oui est classé « Mot particulier ». Aucune information n'est fournie à propos des autres expressions du corpus.

Pour citer cet article :

Anna Giaufret, *Les amis d'en face : petite promenade ironique dans la Base de données lexicographiques panfrancophone*, Bouquets pour Hélène, Publifarum, n. 6, pubblicato il 2007, consultato il 23/05/2024, url: [http://www.farum.it/publifarum/ezone\\_pdf.php?id=20](http://www.farum.it/publifarum/ezone_pdf.php?id=20)